République tunisienne
Ministère de l'Environnement

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

ACTIVITÉ NATIONALE DE WES EN TUNISIE

Renforcement des mesures politiques et juridiques engagées par la Tunisie pour la réduction et l'interdiction de certains types d'emballages en plastique à usage unique (N-E-TN-P4)

Mesures proposées pour soutenir l'application de la réglementation sur les sacs d'emballage en plastique à usage unique en Tunisie

Atelier de Consultation - 22 Septembre 2023 -
- *TUNIS - Golden Tulip El Mechtel –*

Le Stratégie nationale de transition écologique : Vision, objectifs, actions et mesures

Présentée par:

M. Hedi Chebili, Directeur Général Environnement et Qualité de Vie - Ministère de l'Environnement

LDK CONSULTANTS
LDK Consultants Engineers & Planners SA

Ce projet est financé par l'Union européenne

Une transition écologique en Tunisie, pourquoi ?

- ✓ Un modèle de développement et une gouvernance des ressources naturelles générant des freins au développement durable.
- ✓ Des indicateurs mitigés à négatifs au niveau de la gouvernance des ressources : biodiversité, eau et énergie.
- ✓ Des défis nationaux amplifiés par un contexte global défavorable : crises multiples, changements climatiques, érosion de la biodiversité...
- ✓ Un effort national, public et privé insuffisant pour faire face aux défis. En termes de dépenses d'investissements verts : 1,5% du PIB en moyenne sur les vingt dernières années.
- ✓ Plusieurs stratégies élaborées manquent de portage politique, souvent sectorielles, peu convergentes et très faiblement mises en œuvre.

Les grandes orientations de la transition écologique en Tunisie

Adopter une vision holistique et systémique du développement durable : placer l'environnement au cœur des priorités nationales

Instaurer une gouvernance institutionnelle appropriée et performante de l'environnement au sein d'une dynamique globale et concertée du développement durable

Gérer durablement les ressources naturelles: eaux, sols, forêts, écosystèmes, mer et littoral, ressources minières

Favoriser un accès équitable et durable aux bénéfices des ressources naturelles

Gérer harmonieusement le territoire et optimiser les activités économiques et leurs interactions

Prévenir et réduire significativement les nuisances, éradiquer les points chauds de la pollution et favoriser l'économie circulaire, verte et bleue

Réduire l'empreinte écologique des diverses activités économiques et promouvoir les modes de consommation et de production durables

Accélérer l'adaptation aux changements climatiques et renforcer la résilience de toutes les activités et des milieux, notamment l'agriculture, le tourisme, la santé et le littoral

Asseoir des mécanismes et des instruments de financement vert, y compris l'éco- fiscalité, la tarification adéquate des ressources et le green banking

Vers une vision de la transition écologique juste de la Tunisie : Les principes fondateurs

1. La promotion du bien-être humain, dans sa dimension matérielle et immatérielle.
2. La réalisation de l'équité sociale et de la justice intra et inter générationnelle.
3. La prise en compte de l’environnement, dans toutes ses composantes, en tant qu’ensemble de systèmes intégrés et complexes, dont l’anthroposystème fait partie.
4. La quête continue et progressive de la durabilité dans toutes ses dimensions : dans une première étape, s’aligner sur les objectifs de développement durable 2030.
5. La valorisation de l’ensemble du patrimoine national : naturel, culturel et civilisationnel.
6. La participation de l’ensemble des acteurs socio-économiques.

Vision de la transition écologique de la Tunisie à l'horizon 2050

Le bien-être matériel et immatériel des générations actuelles et futures est assuré, dans le cadre d'un modèle de développement économique et social juste et inclusif, sobre en ressources naturelles et en énergie, écologiquement neutre, adapté aux changements climatiques et résilient aux crises et catastrophes.

Objectif stratégique 2035

Assurer la pérennité du capital naturel et améliorer l'efficience des ressources dans les activités de développement.

Objectif 1.
Instaurer une gouvernance institutionnelle systémique, intersectorielle et territoriale et mettre à disposition des systèmes de financement adaptés et accessibles.

Objectif 2.
Renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des secteurs, des milieux et des populations et réduire l'intensité carbone, pour atteindre la neutralité en 2050.

Objectif 3.
Assurer une gestion rationnelle des ressources naturelles, préserver et restaurer les écosystèmes.

Objectif 4.
Eradiquer à terme les points chauds de pollution, décontaminer et réhabiliter les sites pollués, et assoir les bases de l'économie circulaire dans les modes de consommation et de production des divers agents économiques.

Objectif 5.
Développer la culture environnementale, les sciences et la connaissance, la qualification des ressources humaines, dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable et leur diffusion auprès des divers acteurs.

Objectifs spécifiques

Gouvernance & financement

Changements climatiques

Ressources naturelles et biodiversité

Consommation et production durables et lutte contre la pollution

Culture, science et connaissance

Domaines d'action

La vision de la transition écologique contribue à la convergence des stratégies sectorielles vers la durabilité

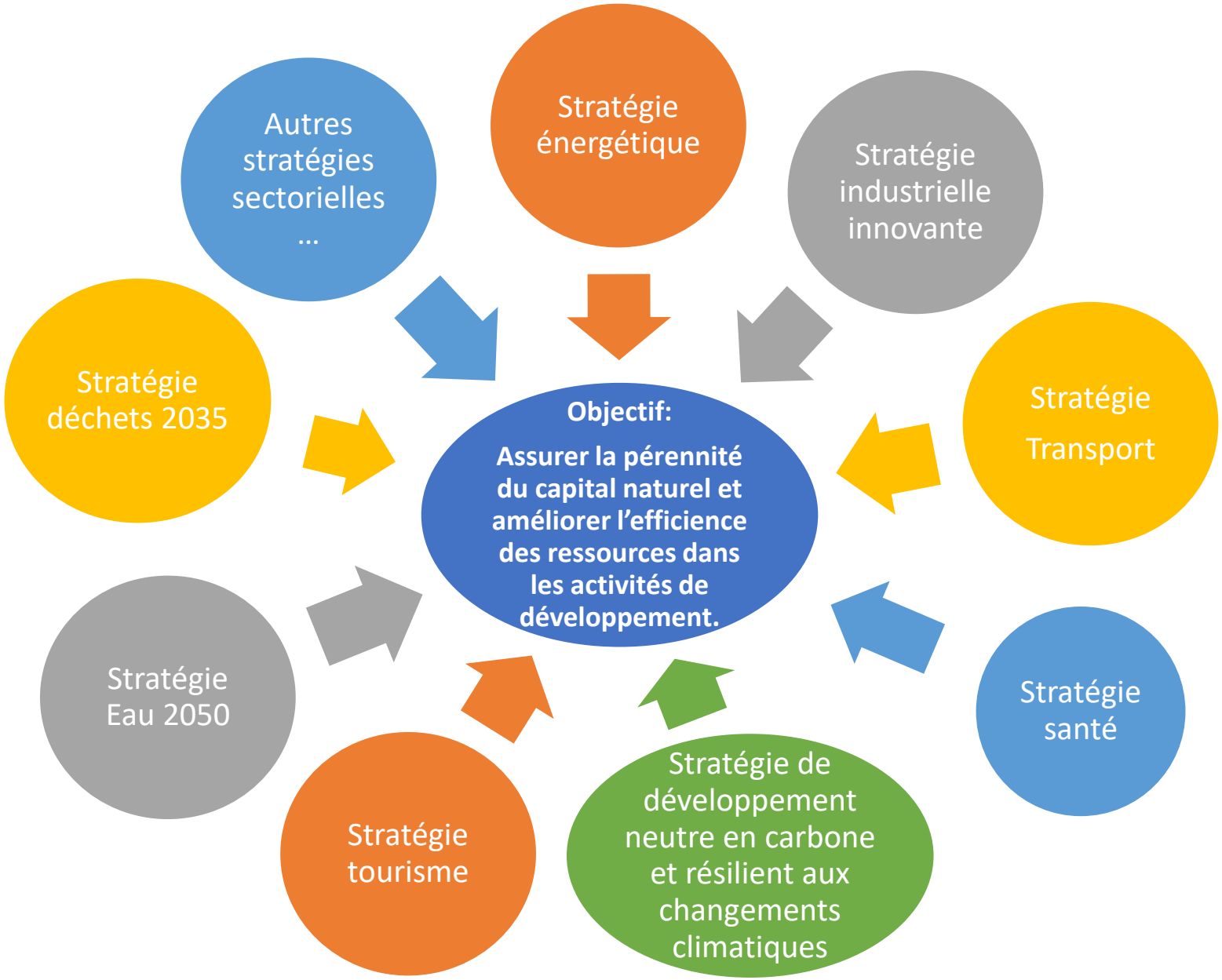

Les cinq domaines d'action piliers de la transition écologique de la Tunisie, symbolisés par la fleur de jasmin

1. Gouvernance et financement

- Les systèmes d'information et d'aide à la décision politique
- La gouvernance institutionnelle : inciter les institutions à se doter d'unités de mise en œuvre de la SNTE et les doter des moyens nécessaires (humains, financiers, matériels …)
- La planification intégrée de l'environnement et du territoire
- La participation du public à la prise de décision
- Les mécanismes de financement et les instruments économiques
- La coopération internationale

2. Changements climatiques

- L'atténuation: réduction de l'intensité carbone
- L'adaptation des secteurs, des milieux et des populations
- Le renforcement des capacités de résilience aux catastrophes et de la transparence au sujet des risques

3. Ressources naturelles et écosystèmes

- La gestion durable des ressources naturelles
- La restauration et la régénération des écosystèmes

4. Consommation et production durables et lutte contre la pollution

- La prévention et le contrôle de la pollution
- La dépollution des points chauds et la restauration des sites contaminés
- La promotion des comportements de consommation durable : ménages, administrations, secteur privé
- La promotion de la production durable : systèmes productifs et efficience des ressources
- La mise en place d'un programme d'action national de santé environnementale, y compris enquêtes épidémiologiques et suivi de l'état de santé des populations les plus exposées à la pollution

5. Culture, science et connaissances

- Le développement des connaissances scientifiques et techniques
- La promotion de la culture environnementale
- La communication: éducation et sensibilisation

Les actions majeures par domaine d'intervention

La gouvernance institutionnelle et le financement de la transition écologique

- La réforme du cadre institutionnel de gouvernance, dont création d'une Haute instance de la transition écologique et restructuration et développement organisationnel des agences spécialisées.
- Mise en place d'Unités chargées du suivi de la transition écologique dans tous les secteurs
- L'harmonisation et le renforcement des systèmes d'information statistique et d'aide à la décision politique en matière d'environnement et de développement durable.
- La planification intégrée et harmonieuse de l'environnement et du territoire.
- Le développement du cadre légal et des outils de la participation du public à la prise de décision en matière d'environnement.
- Le développement des mécanismes de financement et des instruments économiques appropriés pour accompagner la transition écologique.
- Le développement de la coopération bilatérale et multilatérale, y compris avec les pays du Sud.

Changements climatiques : adaptation, résilience et atténuation

- La mise en œuvre de la CDN 2021 par l'ensemble des secteurs concernés, aussi bien en matière d'adaptation que d'atténuation.
- La mise en œuvre de la stratégie d'adaptation et de résilience du littoral aux changements climatiques.
- La mise en place d'un système national d'alerte climatique précoce.
- La mise en œuvre du plan d'action national relatif au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes 2030)

La gestion durable des ressources naturelles et restauration des écosystèmes

- L'élaboration d'une vision et d'un programme national pour une agriculture durable et résiliente : « l'agroécologie », qui assure à la fois la sécurité alimentaire, l'inclusion sociale et la pérennité des éléments du capital naturel : sols, eaux, forets et écosystèmes.
- La protection, la restauration et la régénération des écosystèmes (continentaux et marins) et la biodiversité biologique contre toutes les formes de nuisance et de menace, dont les changements climatiques et les espèces introduites et invasives.
- La lutte contre la désertification et la dégradation des sols (Stratégie nationale de lutte contre la désertification 2018-2030 et Stratégie de préservation de la biodiversité post-2020 à l'horizon 2030)

La promotion des modes de production et de consommation durables et la lutte contre la pollution

- La rénovation et le renforcement des mécanismes et des instruments de précaution et de prévention de la pollution.
- La modernisation et le renforcement des mécanismes de surveillance des milieux et de contrôle de la pollution.
- L'éradication progressive des points chauds de la pollution et la restauration des sites contaminés.
- La mise en œuvre immédiate du plan d'action national de consommation et production durables, élaboré en 2016.
- La mise en œuvre des stratégies nationales d'économie verte (2017), bleue (2022) et circulaire (en cours)
- La mise en œuvre de la stratégie industrielle verte et résiliente: efficience des ressources : eau, énergie et matières.
- La mise en œuvre de la stratégie 2035 de gestion intégrée et durable des déchets, basée sur l'économie circulaire.
- La mise en place d'un programme d'action national de santé environnementale.

Culture, science et connaissances en faveur de la transition écologique

- Le développement des connaissances scientifiques et de la recherche transdisciplinaire en la matière.
- La formation académique et professionnelle des ressources humaines dans tous les domaines servant la transition écologique.
- La promotion d'une culture de la transition écologique auprès de l'ensemble des acteurs de la société, à travers la communication, l'éducation et la sensibilisation destinées aux enfants, aux jeunes et aux opérateurs économiques.